ARTIK 40 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2021

Le montant de votre solde taxe d'apprentissage est de 1 893 €

Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

APEP SUP

Le montant de *vos contributions OPCO* est de 49 538.33 € Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO ATLAS, TSA 40 001 ,75621 Paris Cedex13

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2021

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise : ARTIK 40 RUE D ORADOUR SUR GLANE 75015 PARIS Siren/Siret :518386305 00040 Contact de l'entreprise à compléter :	Etablissement bénéficiaire : APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS Au service des entreprises et des apprenants
Nom:	Prénom :
Tel : Votre masse salariale 2020 : 2 141 891 € x 0,68% = 14 565 €	Email:
Solde Ecole de 13 % TA 2021: 1 893 € Subvention en Matériel déductible :	Bonus Alternant déductible:
Montant de Votre Versement : 1 893 € Au profit de l'Ecole : APEP SUP	Code UAI de l'Ecole : 0755775V
Mode de règlement : Uirement IBAN FR76 1010 7001 1400 513 BIC Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	30 5911 525
Mode de règlement : Chèque N°	

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2021

Date limite de versement : 28/02/2021

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

ARTIK

40 RUE D ORADOUR SUR GLANE

75015 PARIS

Organisme

OPCO

ATLAS

TSA 40 001

75621 Paris Cedex13

Siren/Siret: 518386305 00040 Code NAF: 6202A Convention: 1486

Activité principale : Bureaux d etudes techniques cabinets d ingeni ...

Effectif annuel moyen : 34

Effectif annuel moyen CDD :

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION	N CUFPA					
Formation Continue (A)		2 141 89)1x	1 %	21418.91 €	
1er ACOMPTE CUFPA à payer avant le 28/02/2	2021 (C)	21418.9	1 x	60 %	12 860.35 €	
TVA applicable (D)					2 572.07 €	
Masse salarieale CDD:					1 500 €	
Votre Contribution CPF-CDD (B)		1 500	х	1 %	15 €	
Taxe d'apprentissage (E)	21418.91	x 0.68%	х	87%	12672€	

Acompte CUFPA (11 Salariés et plus UNIQUEMENT):

2er ACOMPTE CUFPA(HT) à payer avant le 15/09/2021 21418.91 x 38 % 8 144.89 €

Acompte(s) déjà versé(s) :

A + B + C + D + E

A l'ordre de : OPCO ATLAS Montant à régler : 49 538.33 €